



ÉCONOMISEZ 200\$ PAR COUPLE SUR VOS VOLS VERS L'EUROPE !

Réservations faites entre le
3 janvier et le 31 mars 2013

Carnival Sunshine™

Ship's Registry: The Bahamas

Carnival Legend™

Ship's Registry: Panama

**Croisières européennes
de 9, 12 et 14 jours**

AIR CANADA  **AIRFRANCE** 

 **BRITISH AIRWAYS**

KLM  Royal Dutch Airlines  **Lufthansa**

Carnival Cruise Lines se réserve le droit d'appliquer une surcharge de carburant pour tous les passagers jusqu'à 9\$ par personne par jour si le prix NYMEX du pétrole excède les 70\$ le baril.

Demandez le code de promotion: ADTPRO CCLE. L'offre est sujette à disponibilité. Le rabais est de 100\$ par personne pour les 1^{er} et 2^e passagers seulement. Elle est combinable avec toute autre offre promotionnelle ou rabais de Carnival Cruise Line mais n'est pas combinable avec toute autre offre promotionnelle ou rabais de Croisières Encore. Valable sur les nouvelles réservations individuelles seulement. L'annulation d'une réservation existante pour la réserver à nouveau pendant la promotion n'est pas permise. L'offre n'est pas valide sur les réservations de groupes. Un vol avec un partenaire aérien de Croisières Encore doit être réservé en conjonction avec toute croisière d'Europe 2013 à bord Carnival Cruise Line pour recevoir le rabais. Si la croisière est annulée à tout moment avant la date de départ, le rabais ne s'appliquera plus à la portion aérienne et le prix sans le rabais sera chargé. La croisière et le vol doivent être réservés entre le 3 janvier et le 31 mars 2013. Croisières Encore se réserve le droit de retirer la promotion en tout moment, et ce, sans préavis. Toutes références à Carnival Cruise Lines ©2013 Carnival Cruise Lines. Tous droits réservés. Les navires battent pavillons bahamien, panaméen et malte. Croisières Encore est une division de Thomas Cook Canada Inc., 1257, rue Guy, Montréal, QC H3H 2K5. Pour toutes les modalités et conditions, consultez www.encorecruises.com. Encore Croisières Permis du Québec #702734 | F4776

croisières
encore